



**Marie Lemay Lachance, avocate**

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [marie.lemaylachance@energir.com](mailto:marie.lemaylachance@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDÉ**

Le 4 septembre 2024

M<sup>e</sup> Carolina Rinfret

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024**

**Notre dossier : 312-01036**

**Dossier Régie : R-4257-2024**

---

Chère consœur,

Conformément à l'échéance fixée dans votre lettre du 29 août 2024 (A-0026), Énergir dépose ses réponses à la demande de renseignements no 4 de la Régie de l'énergie (« Régie ») sous la cote Énergir-T, Document 12, de même qu'une liste de pièces révisée.

Elle dépose également une version révisée de la pièce Énergir-G, Document 4 qui inclut désormais le curriculum vitae de Madame Caroline Allard pour répondre à la demande de la Régie de prévoir un témoin au panel 5 qui pourra répondre, le cas échéant, aux questions de nature comptable.

Par ailleurs, Énergir a pris connaissance du calendrier d'audience transmis le 30 août 2024 sous la cote A-0029 et désire informer la Régie que l'un des témoins prévus au panel 4, à savoir Monsieur Vincent Regnault, ne sera pas disponible lundi le 9 septembre 2024 si les contre-interrogatoires devaient se poursuivre au-delà de la journée du 6 septembre 2024. Ainsi, selon l'avancement de la première journée d'audience, elle pourrait suggérer d'inverser l'ordre des panels 3 et 4.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Marie Lemay Lachance*

Marie Lemay Lachance

MLL/mb

p.j.